

2024 DEVE 102 Dénomination « Allée des Marinettes » attribuée à une allée du Square Claude Nicolas Ledoux (14^e)

Le Conseil
de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 2024 par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Allée des Marinettes » à une des allées du Square Nicolas Ledoux situé 10, Place Denfert Rochereau (14^e) ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement du 14^e arrondissement en date du ;

Vu le plan annexé au projet de délibération ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE au nom de la 2^e commission, et par Monsieur Christophe NADJOVSKI au nom de la 8^e commission ;

Délibère :

Article 1 : La dénomination « Allée des Marinettes » est attribuée à une des allées du Square Nicolas Ledoux situé 10, Place Denfert Rochereau (14^e) conformément au plan annexé à la présente délibération.